



# Composter en Pays de Meslay-Grez : c'est simple, gratuit et durable.

Communiqué de presse - Mercredi 28 avril 2021

## **Le compostage : c'est possible pour tous, même pour une épicerie.**

Depuis plusieurs années déjà, la Communauté de communes encourage, développe, et accompagne la mise en place de stations de compostage à destination des restaurants scolaires, des résidences seniors, des structures d'hébergement touristique et des restaurants privés. Aujourd'hui 11 restaurants scolaires, 4 restaurants privés, 3 structures d'hébergement touristique et 2 résidences seniors ont adopté et utilisent cette installation permettant de réduire efficacement la quantité de déchets organiques produite.

L'épicerie associative Graine d'Envie de Meslay-du-Maine, ouverte depuis novembre 2020 sur le thème des produits locaux, se lance dans l'aventure du compostage. En effet, la vente de fruits et légumes frais est génératrice de déchets organiques et les composter, afin de produire un humus nourricier à destination de futurs espaces plantés autour de l'épicerie, est rapidement apparu comme un projet de bon sens.



## **La Communauté de communes invite de nouveau les habitants à composter leurs déchets organiques.**

En proposant 150 composteurs mis à disposition gratuitement, elle compte bien convertir de nouveaux foyers volontaires à agir en faveur de la réduction des tonnages de déchets. En effet, les déchets organiques représentent en moyenne 35 % du poids des ordures ménagères d'un foyer ; pratiquer le compostage permet de les réduire et d'en valoriser chez soi une grande partie. Il permet d'éviter par la même occasion leur transport jusqu'au point d'apport volontaire communal, source d'économie également pour notre collectivité qui n'a plus à supporter le coût de leur élimination.

Vous l'aurez compris, le compostage a de nombreuses vertus, et l'implication des habitants dans le défi de réduction des déchets porte peu à peu ses fruits. La production annuelle d'ordures ménagères est

ainsi passée de 177kg /habitant en 2014 à 148 kg/habitant en 2020, ce qui est encourageant mais encore insuffisant ; elle a même augmenté de 2kg/habitant depuis 2019. C'est en ce sens que les élus de la Communauté de communes ont décidé de renouveler cette action en proposant 150 composteurs mis à disposition gratuitement, ainsi que des guides et des bio-seaux, pour un budget total de 5 500 €.

## **Réserver et récupérer un composteur : c'est simple, gratuit et durable !**

Les habitants souhaitant participer à l'opération doivent impérativement s'inscrire par mail auprès de Christophe CHARRIER, chargé de prévention déchets, à l'adresse [prevention.dechets@paysmeslaygrez.fr](mailto:prevention.dechets@paysmeslaygrez.fr)

La mise à disposition des composteurs, pour les personnes inscrites, se fera les **vendredis 18 juin et 24 septembre**, de 14h à 17h, et les **samedis 19 juin et 25 septembre** de 9h à 12h au niveau des ateliers intercommunaux derrière la déchetterie de Meslay-du-Maine.

Pour plus d'informations, contactez Christophe CHARRIER – Tél. : 02 43 64 27 28

**Pôle intercommunal**

1 voie de la Guiterrière  
53170 MESLAY DU MAINE